

PACTE **POUR LA** **DÉMOCRATIE** **À STRASBOURG**

Synthèse et préconisations :

Évaluation du budget participatif

Date de publication : 30 janvier 2020

Sommaire

Partie I - Cadre et référentiel de l'évaluation (slide.4)

Partie II - Conclusions de l'évaluation (s.10)

- A. En quoi les pétitions citoyennes touchent-elles une **diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire** ? (publics ayant participé, communication, accessibilité) (s.14)
- B. En quoi les pétitions citoyennes déposées participent-elles à **l'émergence d'un débat collectif de manière continue** ? (s.17)
- C. Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement des pétitions citoyennes sont-elles **pertinentes et permettent-elles la participation du plus grand nombre** ? (critères de recevabilité, modalités de dépôt d'une pétition, information sur la recevabilité ou non....) (s.22)
- D. Dans quelle mesure les pétitions citoyennes renforcent-elles le **dialogue entre les élus et les habitants** ? (s.27)
- E. En quoi les pétitions citoyennes permettent-elles la **montée en compétence en termes de participation citoyenne ? (élus, habitants, agents)** (s.30)
- F. En quoi le **budget participatif permet-il la montée en compétence en termes de participation citoyenne ? (agents, élus, habitants)** (s.33)

Partie III - Récapitulatif des préconisations du groupe évaluation pour le dispositif des pétitions citoyennes (s.36)

Partie I

Cadre et référentiel de l'évaluation

1. Périmètre de l'évaluation - Méthodologie d'enquête (outils, méthode)

- Un questionnaire envoyé par mail à 3278 personnes :
 - aux participants-es du budget participatif et des pétitions citoyennes inscrits sur la plateforme de participation citoyenne
 - aux personnes inscrites dans le listing de la Mission participation citoyenne
 - aux membres des Conseils de quartier et du Conseil des résidents-es étrangers-ères
- Pour une première évaluation, et au vu des moyens disponibles, il a été décidé d'envoyer ce questionnaire à des personnes ayant connaissance des dispositifs, et ceci afin de pouvoir avoir des avis basés sur leurs expériences.
- Au total 1043 réponses dont **683 réponses complètes** (soit un taux de participation de 31 % et un taux de retour de réponses complètes de 21%)

Info !

Point d'attention : l'enquête a été réalisée par email, les personnes concernées sont donc principalement des personnes ayant accès au numérique.

Seules les réponses complètes ont été prises en compte pour les analyses. (le secret statistique ne permet pas de faire figurer les chiffres en dessous de 5 dans les graphiques).

- Un questionnaire envoyé aux 33 agents-es de la Ville ayant participé à la mise en œuvre du budget participatif : Au total 7 réponses dont 4 réponses complètes.

Point d'attention : le taux de participation pour ce questionnaire ayant été trop faible, les données quantitatives n'ont pu être traitées. Par ailleurs les réponses données aux questions ouvertes ont été intégrées aux données qualitatives récoltées lors des entretiens effectués.

1. Périmètre de l'évaluation - méthodologie d'enquête (outils, périmètre)

L'évaluation participative a été réalisée par le **groupe évaluation composé de citoyens, d'agents et d'élus**.

Ce groupe a identifié les questions évaluatives, choisi la méthode d'évaluation (questionnaires, entretiens), co-construit les outils, fait passer les entretiens et formulé des préconisations.

- Un questionnaire envoyé par mail à 3278 personnes
 - 18 entretiens réalisés sur 22 envisagés
 - 8 citoyens-nes, (porteurs de projets, membres du groupe de suivi...)
 - 4 élus-es,
 - 6 agents-es (Mission participation citoyenne, agents travaillant pour la faisabilité du BP, aux finances, à la Direction générale)

 - Une analyse documentaire à travers l'identification d'indicateurs de pilotage
 - Un benchmark avec d'autres Villes de France
 - 2 observations, en binôme.
 - Un micro-trottoir auprès des habitants-es de Strasbourg, envisagé mais non mis en œuvre au vu des délais et des moyens
- *Une évaluation ciblée principalement **sur la pertinence et l'efficacité des dispositifs**, de leursancements à mai 2019, et sur **les personnes ayant participé aux dispositifs***

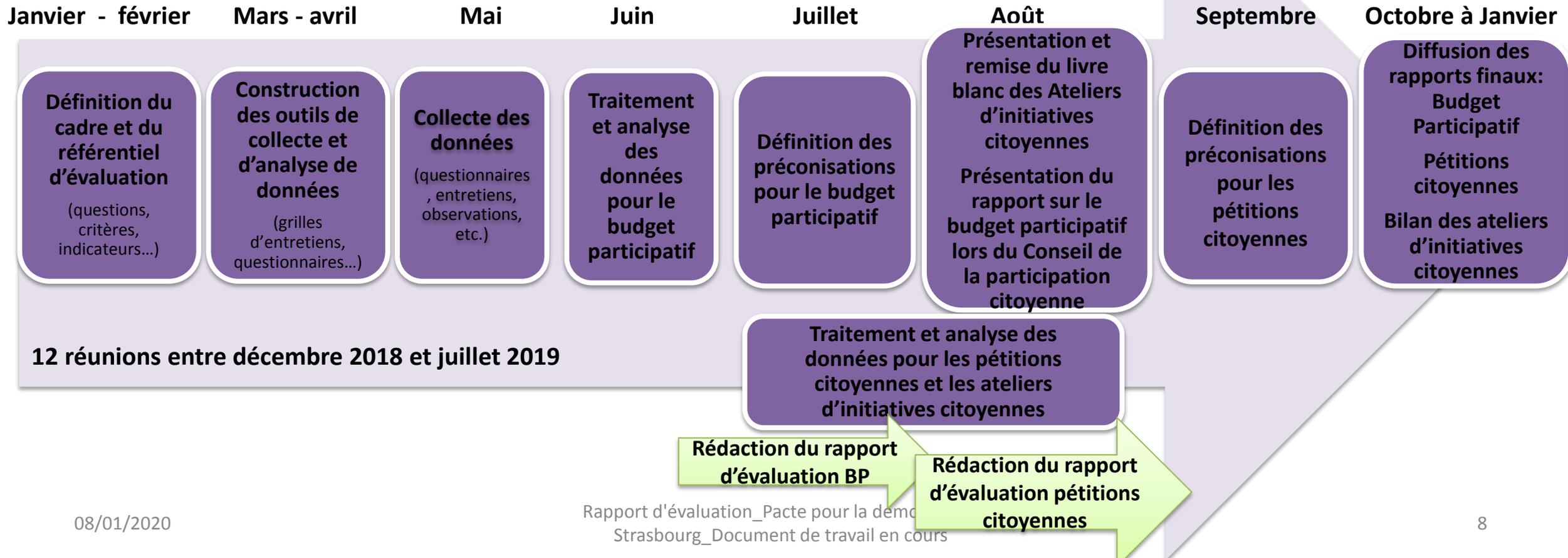
Lors des ateliers du Groupe évaluation, il a été décidé en commun que le groupe ne participerait pas à l'analyse des entretiens ni à l'analyse des données brutes issues du questionnaire en ligne: ces analyses ont été réalisées par la Mission participation citoyenne et la Mission évaluation des politiques publiques de la Ville.

2. Un groupe d'évaluation tripartite

- Dès le début de la démarche une **volonté d'évaluer pour améliorer**
- Un premier groupe évaluation pendant le Sommet Citoyen
- Un principe inscrit dans le pacte
 - « Article 7 : exécution du pacte. Clause de qualité et d'authenticité de la démarche.
Un Conseil de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne associant élus-es, citoyens-nes et agents-es est mis en place pour le suivi et l'amélioration continue de la démarche. »
- **Un second groupe évaluation tripartite mis en place en novembre 2018**
 - **25 participants-es volontaires** (2 élues, 6 agents-es, 18 habitants-es titulaires et 13 suppléants-es)
 - Deux sujets d'évaluation entérinés par le Conseil de la participation citoyenne du 25/01/2019 : le **budget participatif** et les **pétitions citoyennes** (et un bilan sur les Ateliers d'initiative citoyenne)
 - Un accompagnement par la **Mission participation citoyenne**
 - Un accompagnement à l'évaluation participative, au recueil, traitement et analyse des données, par la **Mission évaluation des politiques publiques de la Ville (DCPAJ)** et une **stagiaire en Master**. Animation et appui à la méthode d'évaluation participative par un **prestataire externe** Extracité.

3. Travail réalisé

Calendrier réalisé *(en raisons de changements liés notamment à la période pré-électorale et au lancement de la saison 2 du budget participatif pour octobre)*

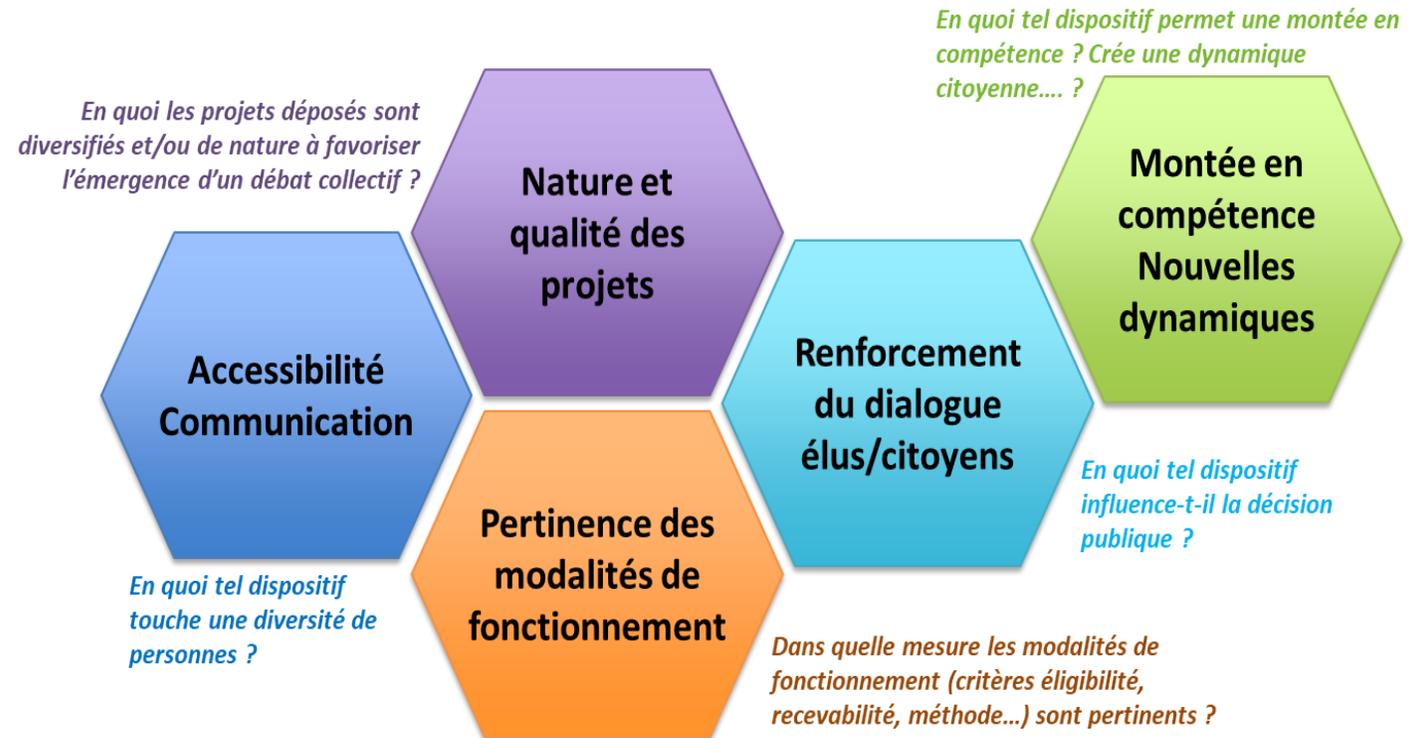


4. Référentiel d'évaluation

Un référentiel d'évaluation construit par le groupe (CF. Annexe 1)

	Budget participatif	Pétitions citoyennes	Ateliers d'initiative citoyenne
Questions évaluatives			
Critères de jugement			
Indicateurs			
Source			
Commentaires			

5 items communs aux 3 référentiels pour les évaluer

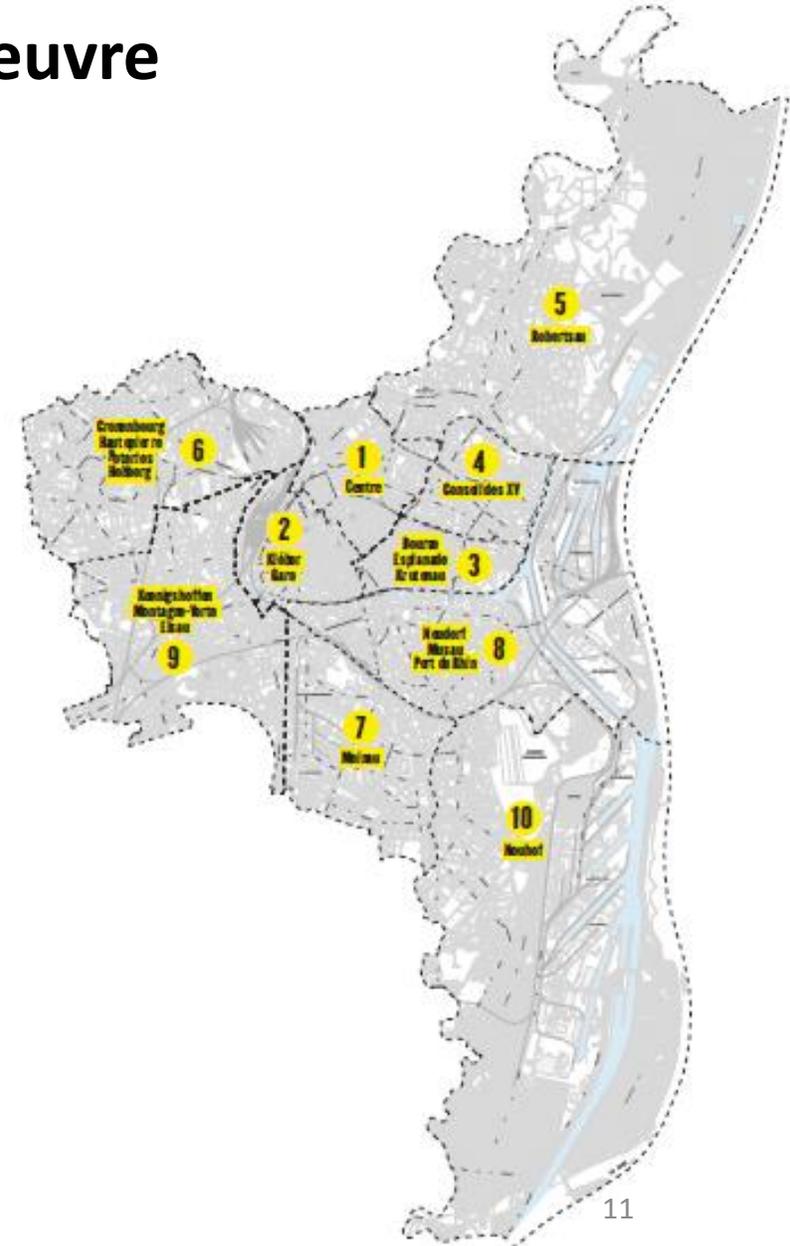


Partie II

Conclusions de l'évaluation

Rappel des objectifs et des modalités de mise en œuvre

- Le budget participatif est un dispositif complémentaire de la participation citoyenne visant à favoriser les initiatives des habitants-es en leur conférant un droit de décision et des moyens inédits.
- **Il permet aux citoyens-nes d'affecter une partie du budget d'investissement de leur collectivité à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés et choisis.** Il s'agit d'un outil favorisant la co-construction entre les élus-es, les agents-es de la collectivité et les citoyens-nes.
- **Le conseil municipal a approuvé le 16 avril 2018 l'inscription de 1 000 000 d'euros TTC sur le budget primitif 2019 en section d'investissement pour le budget participatif (soit 1% de son budget d'investissement).**
- **Cette somme est répartie de façon équitable sur les dix territoires de la ville de Strasbourg (le montant est fixé en fonction du nombre d'habitants par quartier).**



Critères de recevabilité des projets

Pour être recevables les projets devront :

- Etre localisés sur le territoire de la ville de Strasbourg,
- Etre d'intérêt communal et à visée collective,
- Concerner des dépenses d'investissement,
- Avoir un coût estimé de réalisation inférieur ou égal à l'enveloppe affectée au quartier et inférieur à 100 000 euros TTC,
- Etre déposés par des habitants-es de la ville de Strasbourg âgés-es de seize ans ou plus ou par un collectif d'habitants-es de la ville de Strasbourg (hors association).

Ils ne devront pas :

- Etre déjà programmés ou en cours d'exécution par la ville,
- Générer un surcoût de fonctionnement par rapport au budget de fonctionnement annuel de la collectivité
- Etre portés par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale

Rappel des différentes phases

Octobre 2018 à janvier 2019

Dépôt des projets par les habitants-es
Analyse de leur recevabilité par le groupe de suivi tripartite

Mise en ligne de l'ensemble des projets

Janvier à mars 2019

Instruction des projets par les services thématiques de la ville

Coup de cœur des Conseils de quartier

Mars - avril 2019

Liste définitive des projets soumis au vote
Communication grand public

Avril 2019

Votes en ligne sur la plateforme de participation citoyenne
5 votes/personne
Tournée dans les 10 quartiers

A partir de juin 2019

Présentation des projets lauréats
Réalisation des projets par la collectivité

214 projets déposés – 88 jugés recevables (41%)

68 projets jugés faisables (17 fusions) et soumis au vote (31% des 214 projets)

31 projets lauréats (14% des projets déposés)
(4,1 votes en moyenne par votant ; chiffre inférieur au nombre de votes maximum possible : 5)

Info

A. En quoi le budget participatif touche-t-il une diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire ?



QUESTION N°1 : COMMUNICATION ET ACCESSIBILITÉ

En quoi le budget participatif touche-t-il une diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire ?
(Réalisé par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Une proportion équivalente de femmes et d'hommes</p> <p>Une diversité de catégories socioprofessionnelles mais ..</p> <p>Une diversité d'âge mais</p> <p>Tous les quartiers ont participé au dispositif mais</p> <p>4 répondants sur 5 connaissent le dispositif mais</p> <p>42% des répondants ne sont pas investis dans la vie associative mais</p> <p>4 répondants sur 5 connaissent le dispositif (principalement grâce à l'affichage public et la communication internet) mais</p> <p>Un dépôt des projets et un vote jugés plutôt faciles. Un vote en ligne pratique qui évite les fraudes et un vote papier non nécessaire et coûteux mais...</p>	<p>Des participants qui sont essentiellement des actifs (notamment cadres et fonctionnaires), et très peu d'inactifs</p> <p>Un type de participation différent selon l'âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En dessous de 35 ans : majoritairement des votants, peu de porteurs de projet ➤ Au dessus de 35 ans : vote et/ou dépôt de projet <p>Une participation inégale selon les quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus forte participation : Neudorf/Schluthfeld/Port du Rhin/Musau (25% des répondants, 16% des projets déposés), Centre/Gare (16% des projets déposés) et Koenigshoffen/Montagne verte/Elsau (12% des projets déposés) ➤ Plus faible participation : Neuhoef/Stockfled/Ganzau (2% des répondants contre 8 % de la population totale) et la Meinau <p>Une connaissance inégale selon les quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance plus marquée à la Meinau, Centre/Gare, Conseil des XV/Rotterdam et Neudorf/Schluthfeld/Port du Rhin/Musau ➤ Connaissance moins marquée à Neuhoef/Stockfled/Ganzau et Centre/République <p>Différentes appropriations du dispositif en fonction des catégories de population</p> <p>Les répondants sont pour la plupart déjà investis dans la vie citoyenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 58% des répondants sont investis dans la vie associative ➤ 9% des répondants sont membres de conseils quartier <p>Une communication à renforcer selon la moitié des répondants</p> <p>Un point de vigilance sur la fonctionnalité du site internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une remise en cause de la nécessité de s'inscrire au site et de signer le Pacte ➤ Le référencement des projets sur la plateforme peut influencer les votes ➤ Un outil numérique compliqué et contraignant qui peut entraîner une fracture sociale

Axes d'amélioration

Améliorer le site internet (présentation des projets plus neutres, simplification générale, simplification de la procédure de vote (inscription > signature du pacte > vote), amélioration de la version mobile, créer une application toute simple.

Mieux communiquer en interne de la collectivité sur les objectifs et modalités du dispositif :

- Communiquer plus en amont sur le budget participatif et garantir un niveau d'information égal à l'ensemble des agents, notamment ceux au contact du public et des associations locales
- Organiser des temps collectifs inter-direction

Mieux communiquer auprès de tous les publics, notamment dans les quartiers populaires :

- Associer davantage les habitants en allant vers eux
- Organiser une soirée par quartier pour le vote papier
- Multiplier les moments de débats, d'échanges, les présences sur le terrain et les formats (petits déjeuners, stands Pacte Mobile)
- Proposer une présentation publique de tous les projets avant l'ouverture du vote
- Inviter les habitants aux inaugurations des projets réalisés
- Promouvoir la saison 2 du budget participatif
- Augmenter la durée de tournée de la Pacte Mobile
- Augmenter la diffusion de courriers
- Mieux informer sur les plannings de dépôt, validation, vote et mise en œuvre des projets

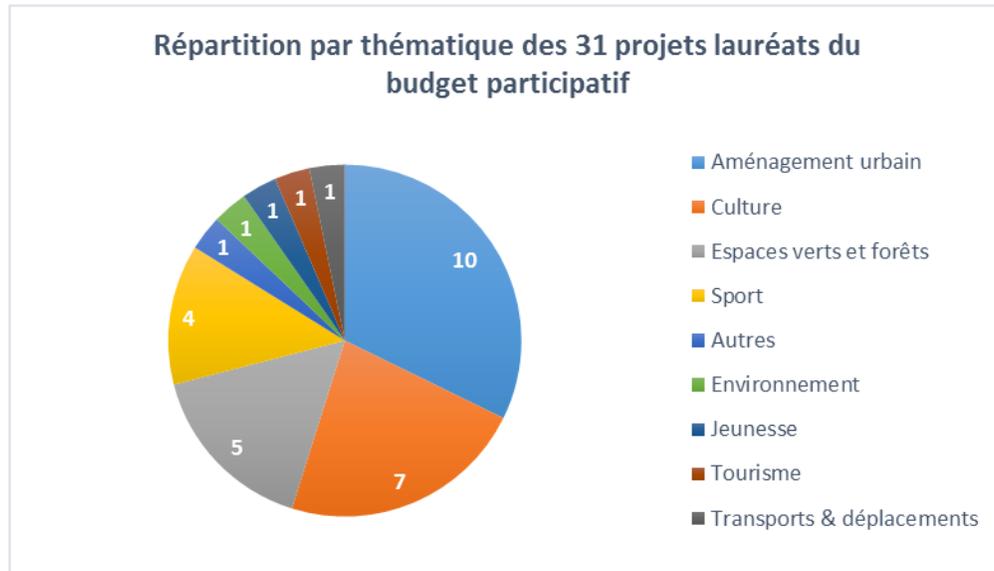
Préconisations du groupe évaluation

A court terme :

- Améliorer l'ergonomie et la lisibilité du site internet, notamment en proposant sur une même page un panorama synthétique de l'ensemble des projets
- Simplifier la procédure d'inscriptions multiples (site, Pacte...) obligatoires pour pouvoir voter pour un projet
- Promouvoir la saison 2 de façon plus importante, en multipliant les opérations et canaux de communication adaptés aux usages des habitants au cœur de chaque quartier : présence renforcée de la Pact' Mobile (2 jours par quartier), présence le matin devant les écoles pour toucher les parents, petits déjeuners ou déjeuners avec des professionnels du quartier, présentation aux enfants...

B. En quoi les projets déposés témoignent-ils d'une diversité (contenu et localisation) et répondent aux besoins des habitants ?

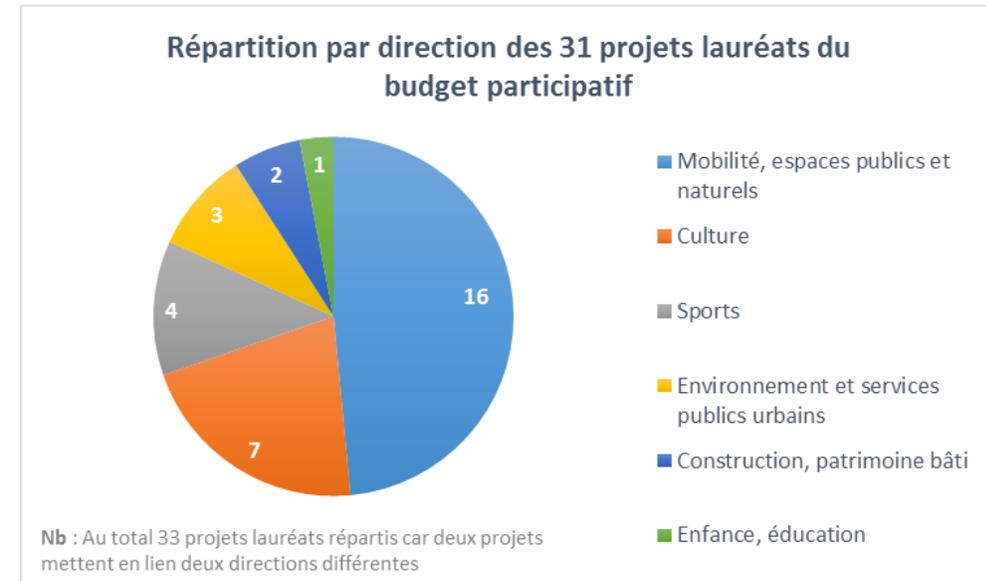
Des thématiques prédominantes parmi les 31 projets lauréats, avec une direction fortement impactée



Les mêmes directions sont impliquées que cela soit pour les 214 projets déposés ou pour les 31 projets lauréats.

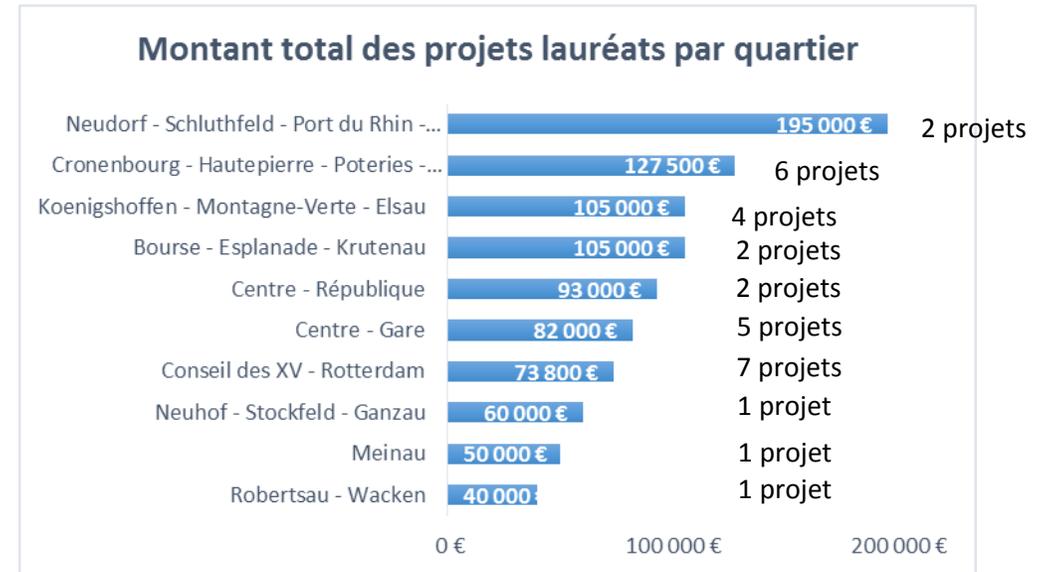
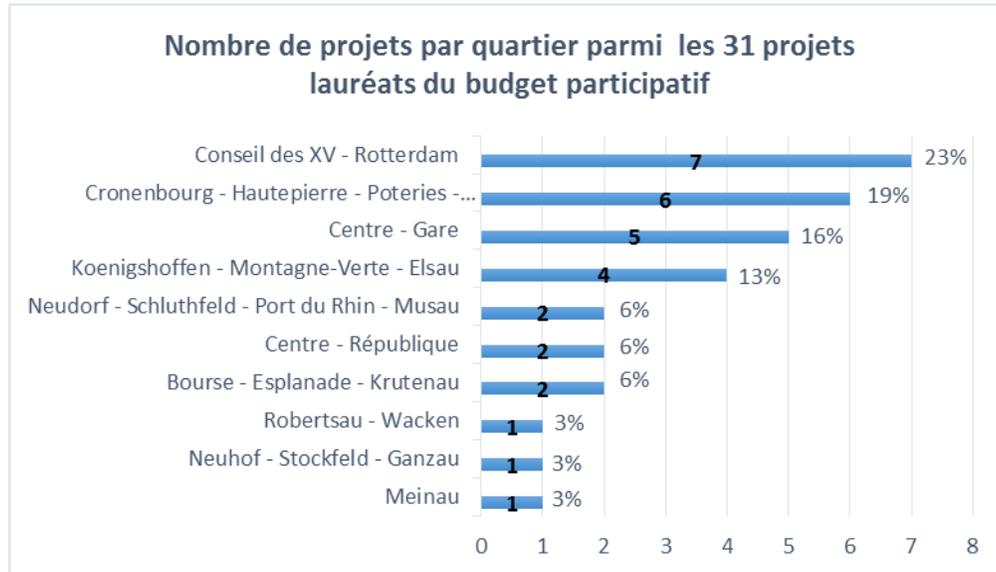
Dans les cas la plus grande partie des projets concerne :

- l'aménagement urbain,
- la culture
- les espaces verts/forêts.
- Sports



16 projets sur 31 sont à la DMEPN (direction mobilité, espaces publics et naturels) soit 51%, 7 à la Direction de la culture et 4 à la Direction des sports.

Une inégale répartition du budget selon les quartiers



Le quartier **Cronenbourg - Hautepierre - Poteries – Hohberg** n'est situé qu'en 6^e position dans le classement présentant le nombre de **projets totaux déposés**, avec seulement 14 projets.

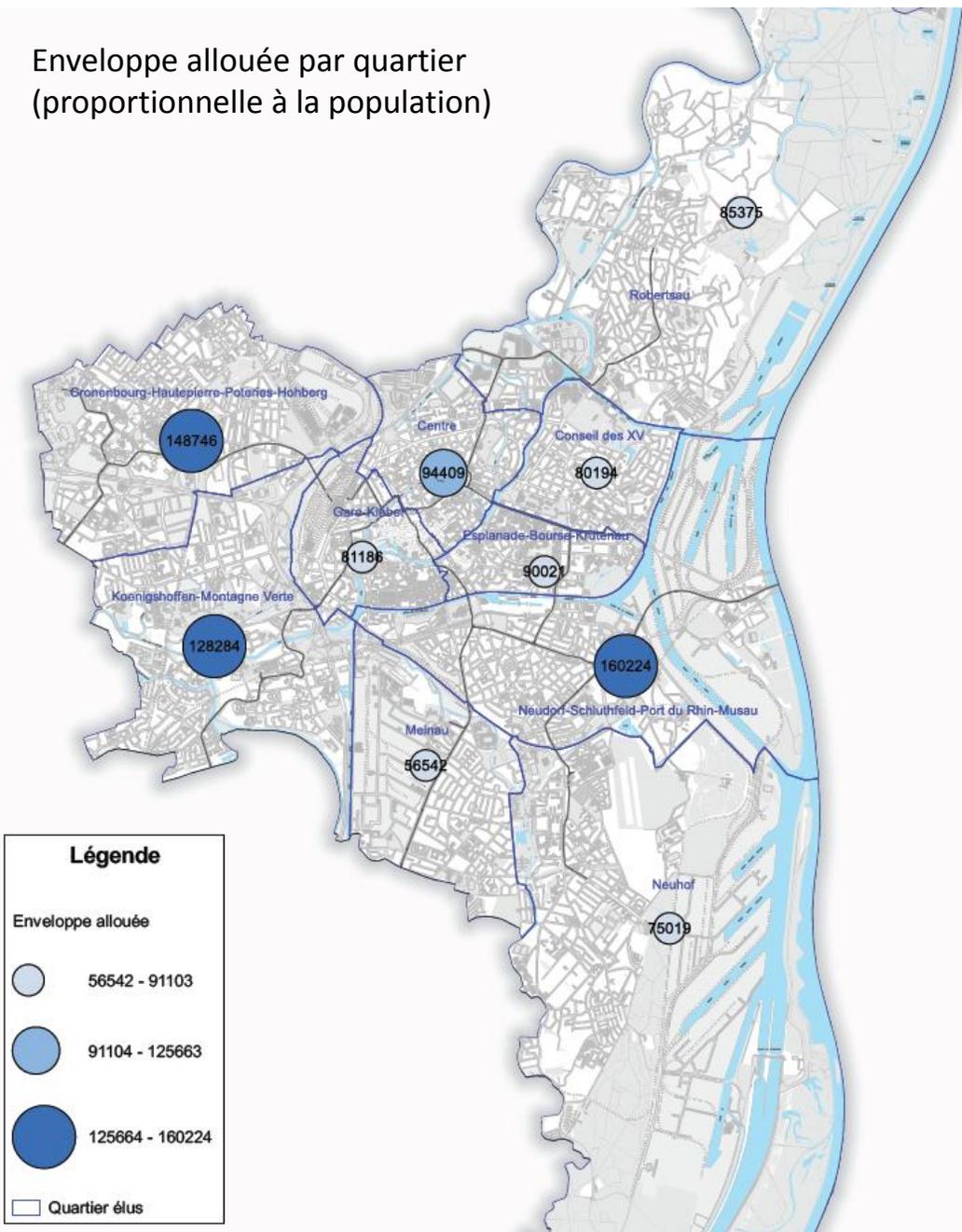
Pourtant, il est en 2^e position dans le classement présentant le **nombre de projets lauréats**, il détient ainsi 6 projets lauréats parmi les 21 soit 19 %.

Le quartier **Neudorf - Schluthfeld - Port du Rhin – Musau** ne recueille que **2 projets lauréats** et est pourtant le quartier pour lequel le coût de la totalité des projets lauréats est le plus important.

Le quartier de la **Robertsau-Wacken** et de la **Meinau** sont ceux pour lequel il y a eu le moins de projets **déposés (5)**. Ce sont aussi les quartiers qui n'ont eu **que 1 projet élu lauréat et pour lequel le coût de ces projets est le moins important**, avec respectivement une enveloppe de 40 000 et 50 000 euros.

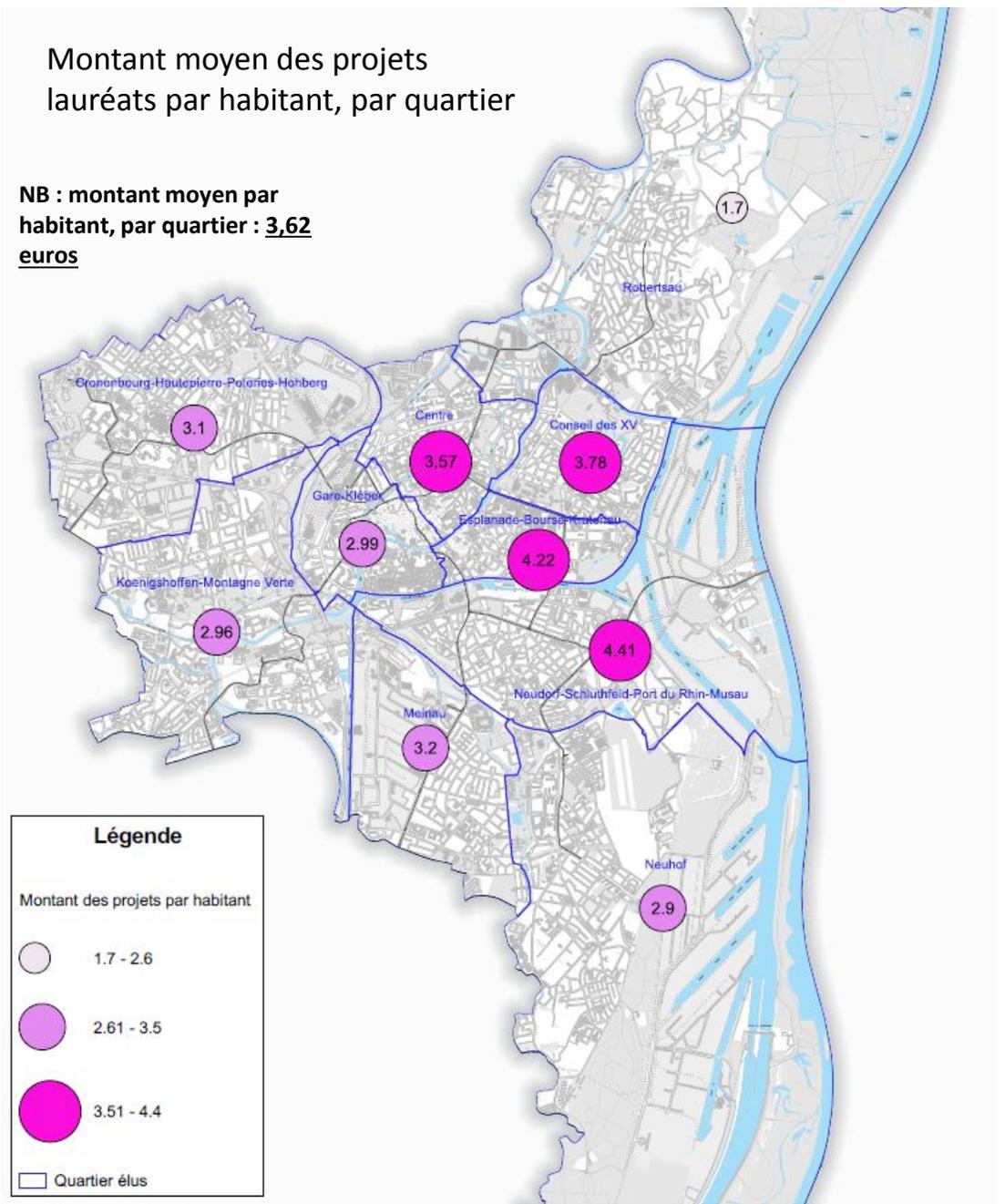
Le quartier **Neuhof-Stockfeld-Ganzau** quant à lui a vu **11 projets déposés** mais a aussi **seulement 1 projet élu lauréat** avec un coût de 60 000 euros.

Enveloppe allouée par quartier (proportionnelle à la population)



Montant moyen des projets lauréats par habitant, par quartier

**NB : montant moyen par
habitant, par quartier : 3,62
euros**



B. En quoi les projets déposés témoignent-ils d'une diversité (contenu et localisation) et répondent aux besoins des habitants ?

Cette question n'a pas pu être envisagée comme il était prévu lors de la réunion avec le groupe d'évaluation. En effet, les résultats suivants n'ont pu être présentés, notamment par manque d'informations et par manque de temps.

Il serait intéressant de répondre à cette question lors de la saison 2 du dispositif.

**C. Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ?
(cf critères de recevabilité)**



QUESTION N°3 : PERTINENCE DES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ? (focus sur les critères de recevabilité)

(Réalisé par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Les critères d'éligibilité des projets sont globalement vus comme pertinents, adaptés et connus.</p> <p>Le critère d'intérêt communal et de visée collective des projets est jugé pertinent par 93% des répondants et les entretiens appuient ce constat en montrant qu'il est logique et indispensable de mettre en avant des demandes d'intérêt collectif et non individuel.</p> <p>Le critère de la localisation à Strasbourg est pertinent pour 72% des répondants. Il semble logique que les projets soient localisés sur la ville, étant donné qu'il s'agit d'un budget ville</p> <p>Le critère du dépôt par des habitants de Strasbourg est jugé pertinent par 68% des répondants</p> <p>Le critère de l'âge est jugé pertinent par plus de 70% des répondants. Il semble logique que seuls les plus de 16 ans puissent déposer des projets.</p> <p>Le critère de ne concerner que des dépenses d'investissement et non de fonctionnement est jugé pertinent par 55% des répondants</p> <p>Le critère de non programmation au budget municipal est vu comme pertinent par 79% des répondants. Cela permet de respecter les décisions prises en conseil municipal.</p> <p>Le critère de ne pas générer un surcoût de fonctionnement exceptionnel est jugé pertinent par 65% des répondants</p> <p>Le critère d'être sous le plafond des 100 000 euros TTC est jugé pertinent par 52% de répondants). Si ce montant permet de faire émerger des petits projets, de laisser les citoyens avoir une emprise sur eux</p> <p>Le critère de la non adhésion à une association ou tout organisme ayant la personnalité morale est jugé pertinent par moins d'un tiers des répondants. Les arguments défendant le critère montrent que cela permet au citoyen d'être impliqué personnellement et constitue une garantie éthique en ce qu'il limite le « détournement » du dispositif</p>	<p>Des critères et des conditions de recevabilité parfois mal compris par certains publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> > un manque de transparence et de communication sur les critères > un risque de frustration pour les citoyens en cas de mauvaise compréhension des critères <p>Des difficultés à appréhender la compétence de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole (quelles limites et différences entre les deux institutions ?)</p> <p>Les entretiens soulignent le caractère discriminant de ce critère, empêchant la participation des travailleurs/usagers qui n'habitent pas la ville. 76% des répondants au questionnaire estiment qu'à l'avenir le BP (comme les PC) doit intégrer le reste de l'Eurométropole.</p> <p>Absence de la participation des enfants à ce dispositif</p> <p>Ce critère est jugé non pertinent par 31% des répondants (14% ne se prononcent pas) et il est souvent remis en cause lors des entretiens : manque de clarté et frustrations liées au fait que des idées intéressantes peuvent être écartées s'il y a du fonctionnement</p> <p>Ce critère peut générer de la frustration pour les citoyens si le projet municipal n'est pas réalisé rapidement.</p> <p>Ce critère apparaît comme imprécis : interprétation floue (large ou restrictive) et absence de seuil</p> <p>Ce critère est jugé non pertinent par 31% des répondants (17% ne se prononcent pas) et soulève des critiques lors des entretiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> > ce tri exclut les projets à l'échelle de la ville, limite les projets d'envergure et peut créer des disparités selon les quartiers > la pertinence du montant est aussi soulevée <p>Ce critère est jugé non pertinent par 45% des répondants. et soulève des réserves lors des entretiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> > facile à contourner > peut léser les petites associations qui ne reçoivent pas de subventions
Axes d'amélioration	
<p>Clarifier la communication concernant les critères de recevabilité Envisager l'élargissement du dispositif aux usagers de la ville et pas seulement aux résidents Envisager l'élargissement du dispositif à l'intérêt européen pour renforcer le dialogue franco-allemand Modifier ou accompagner le critère de non programmation au budget de la ville, par exemple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déplaçant ce critère dans la faisabilité et non l'éligibilité • communiquant sur l'état d'avancement du projet municipal • précisant si le projet est voté ou programmé <p>Modifier ou accompagner le critère lié aux dépenses de fonctionnement, par exemple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • autorisant le fonctionnement sous condition (avec un plafond) • accordant une subvention complémentaire • Passer par une association pour les frais de fonctionnement • autofinancer le fonctionnement <p>Modifier ou accompagner le seuil de 100k€, par exemple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettant en place une enveloppe quartier et une enveloppe ville • améliorant la communication et l'accompagnement des porteurs de projets • basculant ce critère dans la faisabilité plutôt que dans l'éligibilité • supprimant ce critère <p>Ouvrir le dispositif à toutes ou certaines associations, éventuellement en créant une catégorie « projets portés par des associations » et en distinguant petites et grandes associations Articuler le dispositif avec le conseil des jeunes pour faire participer les moins de 16 ans « d'une autre manière »</p> <p>Ajouter un critère environnemental aux critères d'éligibilité</p>	

Préconisations du groupe évaluation

A court terme :

- Impliquer davantage les jeunes dans le dispositif :
 - Articuler le dispositif avec le conseil des jeunes pour faire participer les moins de 16 ans « d'une autre manière »
 - Abaisser la limite d'âge pour pouvoir voter au budget participatif
 - Imaginer d'autres leviers afin d'ouvrir le budget participatif aux jeunes
- Clarifier la communication concernant les critères de recevabilité en créant des éléments de langage communs plus explicites et des outils (kit de communication ?) pour les ambassadeurs du Pacte
- Faire évoluer le critère de non-programmation via deux leviers :
 - déplacer la vérification de ce critère en phase de faisabilité et non en phase de recevabilité
 - communiquer de manière transparente sur le budget du conseil municipal

Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ?

(Réalisé par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Le montant dédié au budget participatif de 1 million d'euros est vu comme satisfaisant par 45% des répondants. Les entretiens évoquent ce montant comme un « bon début », suffisamment « important » pour des citoyens et pour améliorer le quotidien, « gérable » pour envisager de petits projets</p> <p>Une majorité des répondants estime la durée des différentes phases est plutôt adaptée (notamment la phase d'étude et de recevabilité),</p> <p>La procédure d'accompagnement des porteurs semble globalement satisfaisante:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ elle est vue comme « simple » selon les entretiens ➢ Les informations apportées par la Ville sont jugées satisfaisantes pour près de 2/3 des porteurs de projet. ➢ Les conseils jugés nécessaires par les répondants sont davantage techniques que sur le fond de leur projet (notamment présenter et faire connaître le projet) <p>Le groupe de suivi du budget participatif fonctionne dans l'ensemble bien (animation, réunions, participants) avec des vraies prises de paroles et une écoute. Un « vrai exercice de démocratie », qui est apprécié.</p>	<p>38% des répondants estiment que le budget est insuffisant. Les limites mettent en avant un montant « insuffisant » pour chaque quartier (100 000 € par quartier) et une ville qui « pourrait faire plus »</p> <p>Le nombre de vote limité à 5 est mal connu et remis en question</p> <p>Un phasage largement perçu comme trop « serré », trop court :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Une volonté de disposer d'un temps plus important pour échanger avant de pouvoir voter (68 % des répondants ayant entendu parler du dispositif souhaiteraient un échange sur les projets en amont du vote) ➢ Parmi les répondants n'ayant pas déposé de projet au budget participatif, 54 répondants ne l'ont pas fait parce que la date de dépôt avait été dépassé. ➢ Les phases doivent être plus longues (dépôt, recevabilité, faisabilité et réalisation), notamment pour faciliter le travail des agents. ➢ L'étude de la recevabilité des projets a commencé trop tôt (les projets n'étaient pas tous déposés) <p>La procédure d'accompagnement présente certaines limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Seuls 50% des répondants ayant déposé un projet déclarent avoir été contactés par la Ville ➢ Manque de temps pour réaliser l'accompagnement, ce qui parfois génère de la frustration pour les porteurs de projets lorsque les décisions prises ne sont pas expliquées ➢ Manque de moyens humains pour faciliter l'accompagnement des porteurs, qui pour certains manquent d'expérience pour rédiger leur projet ➢ La redistribution du contenu total de l'enveloppe reste floue <p>Des limites sont avancées lors des entretiens concernant le fonctionnement du groupe de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ composition parfois vue comme trop nombreuse ➢ réunions pas assez nombreuses ➢ manque d'expérience des membres face à la technicité et difficulté des sujets abordés ➢ il est difficile d'aborder tous les dossiers, ce qui peut générer de la frustration ➢ certains habitants manquent d'objectivité car déjà engagés par ailleurs ou engagés pour certains projets ➢ turn-over des citoyens membres, et déperdition de l'information ➢ déséquilibre entre les différentes parties <p>Des questionnements sur certains projets lauréats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ des projets retenus lauréats le sont parfois avec peu de votes ➢ certains projets relèvent d'un autre dispositif de la ville (par exemple <i>Strasbourg, ça pousse</i>) ➢ certains projets dépassent l'échelle du quartier (plutôt échelle ville)

Axes d'amélioration

Définir un seuil minimal de votes pour élire un projet lauréat (environ 100 votes ?)

Modifier le budget global, par exemple :

- doubler le budget pour passer à 2 millions d'euros par an (pétition a été déposée en ce sens le 23 mai (12 signataires)
- ouvrir un budget de 2 millions d'euros, mais tous les deux ans (budget constant sur deux ans)
- augmenter de 5% tous les ans
- créer une enveloppe supplémentaire pour les projets d'envergure municipale.

Modifier le phasage du dispositif, par exemple :

- rallonger la phase de dépôt et d'analyse des projets pour mieux chiffrer le projet, accompagner les porteurs et informer les habitants
- rallonger le délai entre la communication et le vote
- faire durer le budget participatif sur 2 années

Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets :

- En amont : pédagogie, reformulation, compréhension des critères, rédaction du projet, communication avant vote, meilleure présentation et temps d'échange y compris avec les élus de quartier
- En aval : explications en cas de refus
- Proposer une aide en ligne

Proposer une étude conjointe service-porteurs de projets pour une meilleure compréhension des refus lorsqu'ils surviennent

Instaurer un droit de recours pour les projets jugés non recevables

Mieux informer sur la limite de 5 votes possibles par habitants

Intégrer l'obligation d'avoir une estimation budgétaire « sérieuse » avant la phase d'étude de faisabilité

Évaluer la pertinence des projets réalisés (impact sur la qualité de vie des citoyens et satisfaction des citoyens)

Préconisations du groupe évaluation

A court terme :

- Améliorer globalement l'accompagnement à toutes les phases du projet
- Lors de l'étude de recevabilité, proposer une étude conjointe service et porteurs de projets, pour une meilleure compréhension des refus lorsqu'ils surviennent
- Créer l'obligation d'avoir une estimation budgétaire sérieuse du projet avant l'étude de faisabilité
- Modifier le phasage du dispositif en cumulant l'ensemble des modifications suivantes :
 - Rallongement de la durée globale du dispositif : 2 ans
 - Rallongement des différentes phases, notamment la phase de communication, la phase de dépôt et l'étude de faisabilité
 - Maintien du budget global du dispositif soit 2 millions d'euros pour la période de deux ans
 - Passage du seuil maximum par projet à 200 000 euros (soit 10% du budget global).

A moyen terme :

- Evaluer l'impact des projets réalisés sur la vie des citoyens, et la satisfaction des citoyens concernant projets réalisés

D. Dans quelle mesure le budget participatif renforce-t-il le dialogue entre la ville (élus, agents) et les habitants ?



QUESTION N°4 : RENFORCEMENT DU DIALOGUE COLLECTIVITÉ / CITOYENS

Dans quelle mesure le budget participatif renforce-t-il le dialogue entre la ville (élus, agents) et les habitants ?

(Réalisé par Extracités)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Le rôle du BP pour le rapprochement citoyens-collectivité est mis en avant par 64% des répondants</p> <p>Le groupe de suivi du BP (tripartite) permet un réel rapprochement agents/citoyens forte présence agents et citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ de vraies prises de paroles et une écoute ➢ un « vrai exercice de démocratie » qui est globalement très apprécié, un outil pour co-construire la ville et un Lieu de convergence des légitimités de chacun ➢ passer d'un « face à face » à un « côte à côte » entre citoyens et collectivité <p>Le BP permet un fort rapprochement et une meilleure compréhension mutuelle entre citoyens et agents, et dans une moindre mesure entre citoyens et élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ rencontre, dialogue, convergence, partage d'idée ➢ transversalité et co-construction avec les citoyens ➢ permet aux citoyens de connaître le travail des agents ➢ permet aussi un échange (moins fréquent) avec les élus <p>Le BP améliore la représentation de l'action publique par les citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ les citoyens voient la réalisation concrète de projets ➢ permet aux citoyens de connaître le travail des agents ➢ renforce la légitimité des agents par rapport aux citoyens <p>Le BP répond à une demande d'implication plus forte de la part de nombreux citoyens</p> <p>Le Maire soutient la démarche</p>	<p>Parfois des incompréhensions entre citoyens et agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ des divergences de communication/langage ➢ manque de connaissance ou de prise en compte des réalités de chacun - la réalité de travail des agents n'est pas toujours prise en compte par les citoyens ➢ problèmes de cohérence entre les envies des citoyens et les politiques publiques (ex : environnement) ➢ certaines propositions citoyennes sont imprécises ou trop « brutes », elle doivent donc être discutées, optimisées, confrontées à une étude de faisabilité... <p>Une participation des élus jugée globalement insuffisante, ce qui pose des difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ « occasions manquées » pour l'échange et le dialogue, pour le rapprochement ➢ Sentiment d'un manque d'implication et/ou de conviction dans la démarche <p>Une implication inégale des services et gestionnaires des territoires</p> <p>Un sentiment chez certains agents et citoyens d'un manque d'investissement de la collectivité dans la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ peu de moyens, pas forcément soutenu par l'administration, pas de volonté politique partagée ▪ manque de volonté de contacter le porteur de projet pour obtenir des renseignements complémentaires et ainsi donner une chance réelle au projet ▪ moins de rencontres avec les conseils de quartier qu'auparavant
Axes d'amélioration	
<p>Sensibiliser et former les citoyens pour faciliter la compréhension des enjeux et les échanges autour du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux grandes thématiques de développement du territoire : (climat, mobilité, inclusion, rayonnement...) • au fonctionnement l'administration <p>Sensibiliser et former les élus et agents sur la démocratie participative et sur l'importance de prendre en considération les attentes mais aussi l'avis des habitants</p> <p>Réussir à recruter plus largement de nouveaux citoyens pour le groupe de suivi, notamment des jeunes et des personnes plus éloignées des instances de démocratie participative</p> <p>Préserver des lieux de travail neutres pour le groupe de suivi (accueils relais), pour maintenir l'indépendance du groupe vis-à-vis d'organisations ou de groupes</p> <p>Renforcer l'explication et la transparence vers les citoyens sur les suites données aux échanges et aux propositions</p> <p>Démultiplier les occasions de dialogue entre élus, agents et citoyens</p> <p>Renforcer le portage politique du budget participatif</p> <p>Renforcer l'information des conseils de quartier sur le budget participatif, notamment sur les projets déposés, recevables, lauréats et leur réalisation sur le quartier</p>	

Préconisations du groupe évaluation

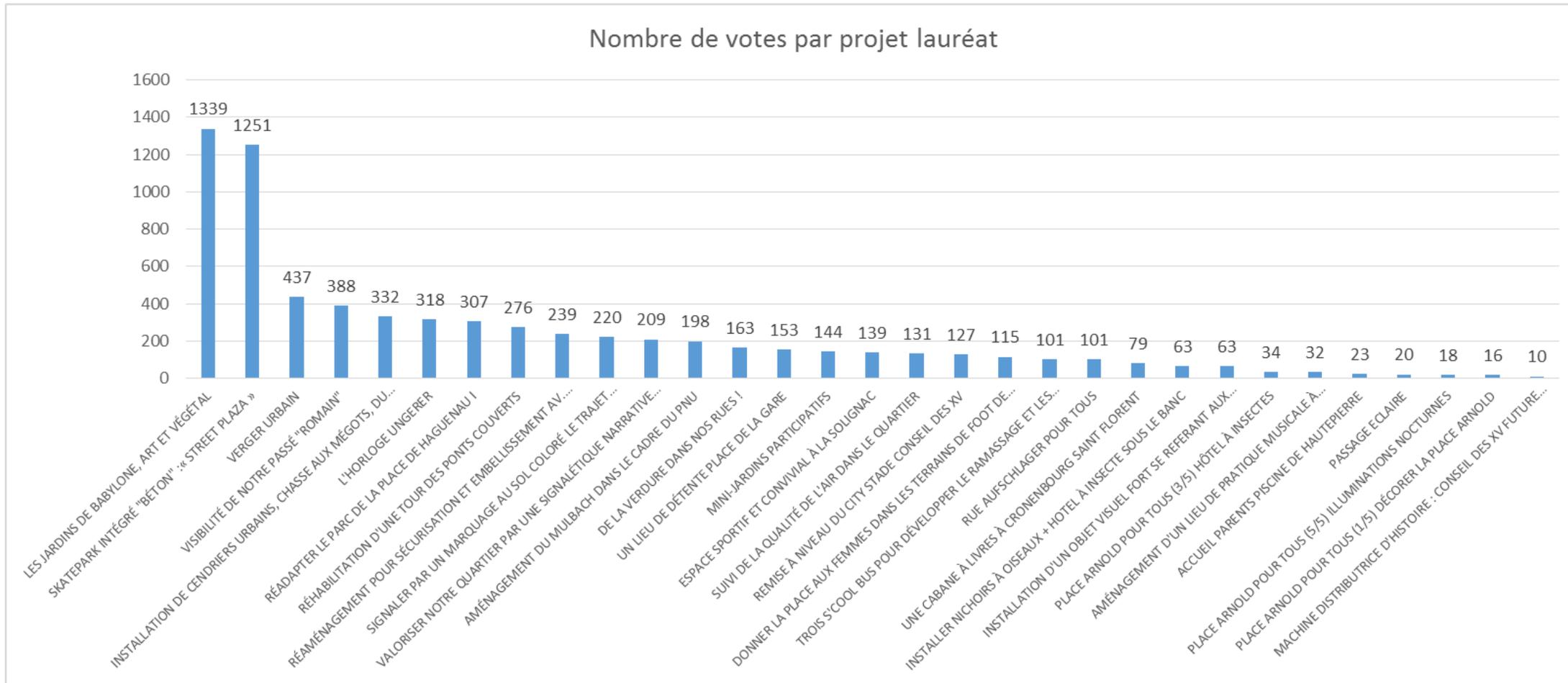
A court terme :

- Sensibiliser et former les élus, agents et citoyens sur les questions de participation citoyenne
- Renforcer l'explication et la transparence envers les citoyens sur le fonctionnement du dispositif et sur les suites données aux échanges et aux propositions
- Renforcer l'implication et la participation des élus au dispositif du budget participatif

A moyen terme :

- Diversifier les profils des membres du groupe de suivi (élus, agents et citoyens)

E. En quoi le budget participatif impacte-t-il la décision publique?



2 projets obtiennent plus de 1000 votes, 9 projets ont entre 200 et 437 votes, 10 projets ont entre 101 et 198 votes, et 10 projets ont moins de 100 votes

Les 31 projets vont être mis en œuvre par les services de la Ville :

NB DE PROJETS	LISTE DES PROJETS LAUREATS	QUARTIERS
2	INSTALLATION DE CENDRIERS URBAINS, CHASSE AUX MÉGOTS, DU MOBILIER URBAIN INCITANT À LA PROPRETÉ RÉADAPTER LE PARC DE LA PLACE DE HAGUENAU I	CENTRE - RÉPUBLIQUE
5	L'HORLOGE UNGERER RÉHABILITATION D'UNE TOUR DES PONTS COUVERTS VALORISER NOTRE QUARTIER PAR UNE SIGNALÉTIQUE NARRATIVE ET LUDIQUE UN LIEU DE DÉTENTE PLACE DE LA GARE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE QUARTIER	CENTRE - GARE
2	DE LA VERDURE DANS NOS RUES ! DONNER LA PLACE AUX FEMMES DANS LES TERRAINS DE FOOT DE LA VILLE ET FAIRE LA PROMOTION DE LA MIXITÉ SPORTIVE	BOURSE - ESPLANADE - KRUTENAU
7	REMISE À NIVEAU DU CITY STADE CONSEIL DES XV INSTALLER NICHOS À OISEAUX + HOTEL À INSECTE SOUS LE BANC PLACE ARNOLD POUR TOUS (3/5) HÔTEL À INSECTES PASSAGE ECLAIRE PLACE ARNOLD POUR TOUS (5/5) ILLUMINATIONS NOCTURNES PLACE ARNOLD POUR TOUS (1/5) DÉCORER LA PLACE ARNOLD MACHINE DISTRIBUTRICE D'HISTOIRE : CONSEIL DES XV FUTURE MAISON DE SERVICES	CONSEIL DES XV - ROTTERDAM
1	TROIS S'COOL BUS POUR DÉVELOPPER LE RAMASSAGE ET LES SORTIES SCOLAIRES EN MODE ACTIF	ROBERTSAU-WACKEN
6	RÉAMÉNAGEMENT POUR SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT AV. MITTERRAND SIGNALER PAR UN MARQUAGE AU SOL COLORÉ LE TRAJET QUOTIDIEN ENTRE DEUX ÉCOLES DES ENFANTS ALLANT À LA CANTINE MINI-JARDINS PARTICIPATIFS UNE CABANE À LIVRES À CRONENBOURG SAINT FLORENT INSTALLATION D'UN OBJET VISUEL FORT SE REFERANT AUX 'POTERIES' ACCUEIL PARENTS PISCINE DE HAUTEPIERRE	CRONENBOURG - HAUTEPIERRE - POTERIES - HOHBERG
1	RUE AUFSCHLAGER POUR TOUS	MEINAU
2	LES JARDINS DE BABYLONE, ART ET VÉGÉTAL SKATEPARK INTÉGRÉ "BÉTON" : « STREET PLAZA »	NEUDORF - SCHLUTHFELD - PORT DU RHIN - MUSAU
4	VERGER URBAIN VISIBILITÉ DE NOTRE PASSÉ "ROMAIN" AMÉNAGEMENT DU MULBACH DANS LE CADRE DU PNU AMÉNAGEMENT D'UN LIEU DE PRATIQUE MUSICALE À KOENIGSHOFFEN	KOENIGSHOFFEN - MONTAGNE-VERTE - ELSAU
1	ESPACE SPORTIF ET CONVIVAL À LA SOLIGNAC	NEUHOF - STOCKFELD - GANZAU

F. En quoi le budget participatif permet-il la montée en compétence en termes de participation citoyenne ? (agents, élus, habitants)



QUESTION N°5 : MONTÉE EN COMPÉTENCE ET NOUVELLES DYNAMIQUES

En quoi le budget participatif permet-il la montée en compétence (des citoyens, des agents et des élus) en termes de participation citoyenne ?

(Réalisé par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Le budget participatif est un outil qui favorise la participation citoyenne au regard d'une très forte majorité des répondants (95%)</p> <p>Le BP permet au citoyen de mieux connaître et comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ce qu'il se passe sur la ville et sur les autres quartiers, la vie dans les quartiers ▪ Les missions, contraintes et fonctionnement de la collectivité, la réalité de travail des agents <p>Le BP favorise l'innovation et participe d'une évolution du management et des pratiques en interne de la Ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apport de l'expertise d'usage des citoyens et de son approche globale • Crée de la transversalité entre services, casse les silos de l'administration • Le travail autour du BP remet les « citoyens au cœur du métier » • Mise en place d'action de formation et de sensibilisation de citoyens aux méthodes et outils • Mise en œuvre de projets innovants, pas forcément pensés par les élus et agents (changement de regard, idées nouvelles et énergie bienvenue) • Apprentissage des agents en termes de dialogue citoyen • Contribue à la modernisation de l'administration <p>Le BP donne plus de pouvoir au citoyen et provoque une évolution de la démocratie locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Projets lauréats : l'initiative vient du citoyen, l'administration met en œuvre (révolution culturelle). ➢ Groupe de suivi tripartite : le peuple récupère une partie de la décision. 	<p>Pour les agents, des difficultés importantes rencontrées dans la mise en œuvre du BP</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ arrivée tardive ou insuffisante des informations concernant le budget participatif ➢ Forte augmentation de la charge de travail pour les services, difficilement soutenable et non anticipée, en particulier lors de la phase d'étude de faisabilité (janvier et février) <p>Un risque de percevoir cette démocratie participative en opposition à la démocratie représentative, d'opposer les légitimités et de fragmenter la gouvernance de la ville</p>
Axes d'amélioration	
<p>Renforcer la pédagogie collective sur les réalités de chacun et les enjeux collectifs</p> <p>Mieux intégrer et organiser la charge de travail pour les agents, par exemple en quantifiant la charge en amont et en l'intégrant aux plans de charge</p> <p>Renforcer la communication auprès des agents pour rendre le budget participatif plus lisible</p> <p>Renforcer les effectifs et les moyens dédiés à l'animation du dispositif, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les moyens de la Mission Participation Citoyenne • créer un poste d'agent coordinateur pour améliorer la communication et la transversalité entre les partie-prenantes • nommer ou créer un poste d'agent dédié à la participation citoyenne dans chaque service <p>Renforcer le travail en transversalité des services autour du BP, éviter l'organisation en silos</p> <p>Favoriser un portage plus important par les élus</p> <p>Augmenter les délais pour laisser plus de temps aux services pour travailler sur le dispositif</p> <p>Mener à bien les projets en cours avant de relancer de nouveaux projets</p> <p>Prendre du recul pour voir si l'objectif de la participation citoyenne est rempli</p>	

Préconisations du groupe évaluation

A court terme :

- Renforcer les effectifs et les moyens dédiés à l'animation du dispositif, par exemple :
augmenter les moyens de la Mission Participation Citoyenne :
 - créer un poste d'agent coordinateur pour améliorer la communication et la transversalité entre les partie-prenantes
 - nommer un agent référent dédié à la participation citoyenne par service

A moyen terme :

- Renforcer la pédagogie collective sur les réalités de chacun et les enjeux collectifs
- Mieux intégrer et organiser la charge de travail pour les agents, par exemple en quantifiant la charge en amont et en l'intégrant aux plans de charge
- Renforcer le travail en transversalité des services autour du BP, éviter l'organisation en silos

Partie III

Récapitulatif des préconisations apportées par le groupe évaluation pour le dispositif du budget participatif

Synthèse des préconisations prioritaires validées par le groupe

L'atelier a abouti à la définition de **16 préconisations jugées prioritaires**, dont la majorité pourraient être mises en œuvre à court terme (avant le lancement de la saison 2) ou à moyen terme (courant de la saison 2)

A court terme :

- 1.** Améliorer l'ergonomie et la lisibilité du site internet, notamment en proposant un panorama synthétique de l'ensemble des projets
- 2.** Simplifier la procédure d'inscriptions multiples (site, pacte...) obligatoire pour pouvoir voter pour un projet
- 3.** Promouvoir la saison 2 de façon plus importante, en multipliant les opérations et canaux de communication adaptés aux usages des habitants au cœur de chaque quartier : présence renforcée de la Pact'mobile (2 jours par quartier), présence le matin devant les écoles pour toucher les parents, petits déjeuners ou déjeuners avec des professionnels du quartier, présentations aux enfants, communication en plusieurs langues ...
- 4.** Impliquer davantage les jeunes dans le dispositif, notamment en articulant le dispositif avec le conseil des jeunes pour faire participer les moins de 16 ans « d'une autre manière » et abaisser la limite d'âge pour pouvoir voter au budget participatif

A court terme :

- 5.** Clarifier la communication concernant les critères de recevabilité en créant des éléments de langage communs plus explicites et des outils (kit de communication ?) pour les ambassadeurs du Pacte
- 6.** Faire évoluer le critère de non-programmation en déplaçant la vérification de ce critère en phase de faisabilité et non en phase de recevabilité, et en communiquant de manière transparente sur le budget du conseil municipal
- 7.** Améliorer globalement l'accompagnement à toutes les phases du projet, et en particulier :
 - Lors de l'étude de recevabilité, proposer une étude conjointe service et porteurs de projets, pour une meilleure compréhension des refus lorsqu'ils surviennent
 - Créer l'obligation et les conditions d'une estimation budgétaire sérieuse du projet avant l'étude de faisabilité
- 8.** Modifier le phasage du dispositif en cumulant l'ensemble des modifications suivantes :
 - Rallongement de la durée globale du dispositif : 2 ans
 - Rallongement des différentes phases, notamment la phase de communication, la phase de dépôt et l'étude de faisabilité
 - Maintien du budget global du dispositif soit 2 millions d'euros pour la période de deux ans
 - Passage du seuil maximum par projet à 200 000 euros (soit 10% du budget global)

A court terme :

- 9.** Sensibiliser et former les élus, agents et citoyens à la démocratie participative à Strasbourg et renforcer la pédagogie collective sur les réalités de chacun et les enjeux collectifs (*fusion de deux préconisations validées par le groupe*)
- 10.** Renforcer l'explication et la transparence envers les citoyens sur le fonctionnement du dispositif et sur les suites données aux échanges et aux propositions
- 11.** Renforcer l'implication et la participation des élus au dispositif du BP
- 12.** Renforcer les effectifs et les moyens dédiés à l'animation du dispositif, par exemple :
 - augmenter les moyens de la Mission Participation Citoyenne
 - créer un poste d'agent coordinateur pour améliorer la communication et la transversalité entre les parties prenantes
 - nommer un agent référent dédié à la participation citoyenne dans chaque service

A moyen terme :

- 13.** Evaluer l'impact des projets réalisés sur la vie des citoyens, et la satisfaction des citoyens concernant les projets réalisés
- 14.** Diversifier les profils des membres du groupe de suivi (élus, agents et citoyens) ; augmenter le nombre de jeunes (notamment éloignés des questions de participation citoyenne)
- 15.** Mieux intégrer et organiser la charge de travail pour les agents, par exemple en quantifiant la charge en amont et en l'intégrant aux plans de charge
- 16.** Renforcer le travail en transversalité des services autour du BP et éviter l'organisation en silos

Préconisations élaborées en sous-groupe de travail lors de l'atelier du 3 juillet mais non soumises à la validation du groupe évaluation

Par soucis de concision et d'efficacité, il avait été demandé aux sous-groupes de ne retenir qu'un nombre limité de préconisations qui étaient jugées les plus urgentes et les plus intéressantes. En conséquence, certaines préconisations ont été produites en sous-groupe mais n'ont pas été soumises à l'approbation du groupe évaluation en fin de séance. Nous les restituons ici. Elles pourront inspirer les réflexions et actions à venir autour du budget participatif, tout comme l'ensemble des axes d'amélioration soulevés au travers de l'enquête.

- **Mettre en place une campagne de communication sur le BP à destination de tous les agents de la collectivité et en priorité les agents en contact avec le public, notamment les mairies de quartier**
- **Inviter les habitants à l'inauguration des projets réalisés, pour rendre visible et concrète les réalisations du BP**
- **Augmenter les temps et périodes de communication et d'explication aux habitants lors de la phase de dépôt**

Préconisations élaborées en sous-groupe de travail lors de l'atelier du 3 juillet mais non soumises à la validation du groupe évaluation

- **Mettre en place des « Bornes BP » : un ou plusieurs lieux dans chaque quartier (par exemple en mairie de quartier ou dans les centres médico-sociaux) où les habitants peuvent prendre connaissance des projets au format numérique (borne numérique) et au format papier (livret de présentation des projets), et voter pour un projet en bénéficiant de l'accompagnement d'un professionnel si nécessaire**
- **Envisager l'élargissement du dispositif aux usagers de la ville et non uniquement aux habitants**
- **Modifier ou accompagner le critère des dépenses de fonctionnement (assouplissement de la règle à long terme) :**
 - **autoriser le fonctionnement sous condition (avec un plafond)**
 - **autofinancer le fonctionnement**
- **Envisager l'élargissement du dispositif à l'intérêt européen pour renforcer le dialogue transfrontalier (à plus long terme)**

Sujets évoqués par le groupe évaluation lors des échanges, mais n'ayant pas fait l'objet de préconisations

Quelques sujets ont été abordés en groupe lors des échanges, mais l'opportunité d'en faire une préconisation n'a pas fait consensus :

- **Créer une catégorie de projets développés à l'échelle de la ville, avec une enveloppe financière dédiée**
- **Proposer l'ajout d'un critère environnemental**
- **Fixer un seuil minimal de vote pour les projets lauréats**

**Retrouvez le récapitulatif des résultats et préconisations de
l'évaluation participative sur le site :**

[Participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu)